

#### **RECU EN PREFECTURE**

Le 02 juin 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20230525-D007153I1-DE

## **EXTRAIT DU REGISTRE**

Publié le : 02/06/2023

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 Mai 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 19 mai 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55 Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°3), Mme Anne BENEDETTO (à partir de la question n°3), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à partir de la question n°3), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°16 incluse), M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°3), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°6), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n°8), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (jusqu'à la question n°17), Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°5 incluse, à partir de la question n°9 et jusqu'à la question n°16 incluse), M. Yannick POUJET (à partir de la question n°4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n°20 incluse), Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°3), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER (jusqu'à la question n°2 incluse et à partir de la question n°5), M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n°5 incluse).

Secrétaire :

Mme Elise AEBISCHER

Etaient absents:

M. Kévin BERTAGNOLI, M. Philippe CREMER, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Claude VARET

Procurations de vote:

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, M. François BOUSSO à M. Nathan SOURISSEAU (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Philippe CREMER à Mme Sylvie WANLIN, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Marie LAMBERT à Mme Karine DENIS-LAMIT (à partir de la question n°9), Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Juliette SORLIN à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Sébastien COUDRY à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Yannick POUJET à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n°2 incluse et à partir de la question n°17), Mme Marie ZEHAF à Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°6), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY (de la question n°3 à la question n°4 incluse), M. Jean-Hugues ROUX à M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°17), Mme Laurence MULOT à M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°17).

OBJET: 5 - Présentation des projets lauréats de la saison 1 du budget participatif

Délibération n° 2023/007153

# Projets lauréats de la saison 1 du budget participatif

### Rapporteur: M. Kévin BERTAGNOLI, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 4	11/05/2023	Favorable unanime

#### Résumé:

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation du Conseil municipal la liste des projets lauréats de la saison 2022 - 2023 du budget participatif bisontin. Ces projets, dont le financement est assuré via l'enveloppe de 250 K€ dédiée au budget participatif, ont vocation à être réalisés dans un délai de 24 mois.

### I. Contexte

L'étape de vote des projets de la première saison du budget participatif bisontin est intervenue du 20 février au 13 mars dernier. Ce nouvel outil participatif a suscité de l'intérêt chez les Bisontins et les Bisontines. Plus de 2 667 personnes se sont en effet exprimées pour désigner leurs projets préférés.

Ce sont 7 projets qui vont pouvoir être réalisés par la collectivité sur les 24 mois à venir, grâce à l'enveloppe allouée au budget participatif.

#### II. Liste des projets lauréats

La liste ci-dessous présente les 7 projets ayant eu le plus de suffrages par ordre décroissant :

## Projet n° 1 : Aménagements Parc Micaud

Coût: 40 000 euros Nombre de voix: 734

Résumé: Créer des espaces de détente et de pause pour le déjeuner au parc Micaud avec

l'installation de mobiliers urbains adaptés (transats, petites tables, bancs...).

### Projet n° 2 : Café associatif MJC Palente

Coût: 20 000 euros Nombre de voix: 696

Résumé : Créer un espace de convivialité et d'échanges pour les habitants dans la MJC Palente, avec la mise en place d'un café associatif (événements culturels, coin presse, lecture...) grâce à

l'aménagement de l'actuelle cafétéria et la création d'une terrasse.

### Projet n° 3 : Aménager l'espace en face du Fort de Bregille

Coût : 50 000 euros Nombre de voix : 608

Résumé : Aménager l'espace du Fort de Bregille pour s'installer et profiter davantage du point de vue,

grâce à l'installation d'arceaux à vélos, de transats, et de tables pour pique-niquer.

#### Projet n° 4 : Désimperméabilisation de la place des Tilleuls

Coût : 100 000 euros Nombre de voix : 605

Résumé : Désimperméabiliser, ombrager et aménager la place des Tilleuls grâce à la plantation

d'arbres et l'ajout de mobilier urbain.

#### Projet n° 5 : Besançon, ville zéro mégot

Coût: 4 200 euros Nombre de voix: 598 Résumé : Installer 12 cendriers ludiques et pédagogiques pour inciter les fumeurs à jeter leurs mégots en participant à un sondage. Ces cendriers seront installés à des endroits stratégiques de la ville.

## Projet n° 6 : Installation de mobiliers urbains dédiés à la pratique du jeu d'échecs

Coût: 20 000 euros Nombre de voix : 486

Résumé : Installer une dizaine de tables d'échecs et sièges en dur sur deux sites : au parc Micaud et sur le quartier de Planoise. Sur chaque site, une table pouvant accueillir les personnes à mobilité réduite est proposée.

# Projet n° 7 : Café solidaire associatif MJC Clairs-Soleils

Coût: 20 000 euros Nombre de voix : 363

Résumé : Créer un café associatif, pour tous, à la MJC Clairs-Soleils, en aménageant l'intérieur et

l'extérieur de la MJC Clair-Soleils.

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la liste des projets lauréats du budget participatif 2022 - 2023 qui seront réalisés par la collectivité.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre: 0

Abstention\*: 0

Conseiller intéressé : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,

La Maire,

Elise AEBISCHER,

Adjointe

Anne VIGNOT